



### Compte rendu du Conseil des ministres du mardi 28 mai 2013

## L'ENEP de Dédougou, 7<sup>e</sup> établissement public de formation d'Instituteurs adjoints certifiés.

Le conseil des ministres s'est tenu le mardi 28 mai 2013 en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 13H 05 mn sous la présidence de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, Président du conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu des communications orales, procédé à des nominations et autorisé des missions à l'étranger.

### I. DELIBERATIONS

#### I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil a adopté trois (03) rapports :

Le **premier rapport** est relatif à l'examen de la loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé le 18 janvier 2013 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et Export-Import Bank of India (**EXIM BANK**) pour le financement du projet de construction de mille (1000) logements sociaux et économiques à Ouagadougou.

D'un montant d'environ **onze milliards deux cent cinquante millions (11 250 000 000) de FCFA**, ce projet vise à améliorer les conditions de mise en œuvre du «programme 10 000 logements sociaux et économiques» au bénéfice des populations à revenus faibles et intermédiaires.

Le **deuxième rapport** est relatif à la situation d'exécution du Budget de

l'Etat, gestion 2013 à la date du 31 mars 2013.

A cette date, le niveau de mobilisation des ressources de l'Etat s'établissait à **314,54 milliards de FCFA** pour une prévision de **1493,92 milliards de FCFA**, soit un taux de recouvrement de 21,05%.

L'exécution des dépenses au 31 mars 2013 s'élevait à **282,22 milliards de FCFA** pour une dotation annuelle de **1697,11 milliards de FCFA**, soit un taux d'exécution de 16,23%.

Le Conseil a donné des instructions au Ministre en charge du dossier pour un suivi particulier des opérations liées à l'exécution des dépenses budgétaires afin d'impulser un meilleur taux d'absorption au cours du trimestre à venir.

Le **troisième rapport** est relatif aux résultats de l'appel d'offres pour l'acquisition de véhicules quatre (04) roues et de moyens de transport au profit du ministère de la justice.

Au l'issue de ses travaux, le Conseil a marqué son accord pour la passation des marchés avec les entreprises suivantes :

Africa Motors pour l'acquisition de 35 véhicules d'un montant de **quatre cent quatre vingt quatorze millions**

**neuf cent mille dix (494 900 010) FCFA TTC.**

**Diacfa Automobiles** pour l'acquisition de 24 véhicules d'un montant de **cinq cent vingt trois millions trois cent dix neuf mille neuf cent quatre vingt huit (523 319 988) FCFA TTC.**

Le montant total des attributions s'élève à un **milliard dix huit millions deux cent dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix huit (1 018 219 998) FCFA TTC.**

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2013.

#### I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE

Le conseil a adopté deux (02) décrets.

Le **premier décret** porte création de l'institution de charges de Notaires et le **second décret** nomme les personnes suivantes titulaires de charges notariales dans la ville de Ouagadougou.

-Madame Aminata Djemila **OUEDRAOGO**

- Madame Elibié Jocelyne **BAYALA**

-Monsieur Hans David **KOULIBALY**

- Monsieur Soumaïla **DAKUO**

### **I.3. AU TITRE DU MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE**

Le Conseil a adopté deux (02) rapports:

Le **premier rapport** est relatif à la reprise du processus de recrutement d'un Producteur Indépendant d'Electricité.

Au terme de ses travaux, le Conseil a autorisé le ministre en charge du dossier de préparer un nouvel appel d'offres en vue du lancement du nouveau processus avec l'appui d'un conseil juridique sur financement de la Société financière internationale (SFI).

Le partenaire privé qui sera recruté devra financer, construire et exploiter une centrale thermique de production d'électricité de 70 MW extensible à 100 MW à Ouagadougou.

Le **second rapport** est relatif à une demande d'autorisation du Gouvernement en vue d'engager des négociations avec les promoteurs d'offres de service de centrales solaires au Burkina Faso.

•

Les négociations avec les promoteurs permettront de développer dans des délais assez raisonnables une ou deux centrales solaires dans notre pays. Toute chose qui contribuera à réduire la facture énergétique du Burkina Faso en constante augmentation.

### **I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION**

Le conseil a adopté deux (02) décrets:

Le **premier décret** porte création de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Dédougou pour compter de la rentrée scolaire 2013-2014.

La création de ce septième établissement public de formation d'Instituteurs adjoints certifiés (IAC) répond au souci de renforcer les structures de formation des enseignants aux fins de disposer d'un vivier permanent et suffisant de recrutement au bénéfice de l'Etat mais aussi du secteur privé.

Le **second décret** porte transfert du préscolaire et du post primaire au ministère de l'Education nationale et de l'alphabétisation.

Ce décret vise à mettre en œuvre la loi d'orientation de l'éducation du 30 juillet 2007 en son article 19 qui stipule que : «**l'éducation de base formelle comprend l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement post primaire**».

Le décret permettra d'assurer l'unité de prise en charge institutionnelle de l'éducation de base formelle entendu comme le continuum d'éducation allant du préscolaire au post primaire.

### **I.5. AU TITRE DU MINISTERE**

### **DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

Le conseil a adopté un rapport relatif à une demande de recrutement spécial d'agents pour le compte du Ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation (MRSI).

Ce recrutement est prévu pour être réalisé sur une période de 10 ans. La perspective est de doter le département de trois cent vingt cinq (325) nouveaux chercheurs et ingénieurs de recherche à l'horizon 2017.

Il permettra de renforcer l'effectif actuel, de remplacer les départs massifs à la retraite que connaîtra le MRSI dans les 5 et 10 années à venir, et surtout de renforcer les capacités en ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des objectifs ciblés dans les documents d'orientations adoptées.

## **II - COMMUNICATIONS ORALES**

**II.1.** Le Secrétaire Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres a fait au Conseil une communication relative à la participation du Président du Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE à la 21ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) qui s'est tenue du 24 au 26 mai 2013 à Addis-Abeba en Ethiopie.

Cette session a coïncidé avec la célébration du 50ème anniversaire de la création de l'ex-Organisation de l'Unité Africaine, actuelle Union Africaine (OUA/UA), placée sous le thème : *«Panafrique et Renaissance africaine»*.

**II.2.** Le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques a fait au Conseil une communication relative à sa visite du 1er au 05 mai 2013 au Rwanda dans le cadre du programme *«une famille pauvre, une vache»*.

Ce programme a pour entre autres objectifs de combattre la malnutrition à travers l'accroissement de la production/consommation laitière au niveau des ménages et de générer des revenus par la vente du surplus de lait et du fumier pour les productions végétales.

### **III – NOMINATIONS**

#### **III.1. NOMINATION DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES**

##### **A. AU TITRE DU PREMIER MINISTRE**

- Monsieur Honoré Lucien **NOMBRE**, Colonel-Major est nommé Secrétaire Général à la Défense Nationale ;

-Monsieur Somlassida Julien **RAMDE**, Mle 19 914 C, Inspecteur du Travail et des lois sociales, 1ère classe, 13e échelon est nommé Conseiller Spécial ;

- Monsieur Dibana **ZERBO**, Colonel-Major est nommé Secrétaire Permanent de la Haute Autorité de Contrôle des Importations d'Armes et de leur utilisation ;

##### **B. AU TITRE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE**

- Monsieur Marc **SOMDA**, Mle 22 130 K, Ministre Plénipotentiaire 3e classe, 5e échelon est nommé Ambassadeur, Secrétaire Général ;

##### **C. AU TITRE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

-Monsieur Baba Hamidou **OUEDRAOGO**, Mle 13 566 Y, Administrateur des Services Financiers, 1ère classe, 10ème échelon est nommé Contrôleur interne au Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PROFIL) ;

- Monsieur Mahamadou **ILBOUDO**, Mle 33 997 X, Administrateur des Services Financiers, 1ère classe, 6ème échelon est nommé Contrôleur interne au Projet Décentralisation et Investissements Communaux (PADIC);

- Monsieur Mamoudou **KABORE**, Mle 35 892 L, Contrôleur du Trésor, 1ère classe, 7ème échelon est nommé Contrôleur interne au Projet Réhabilitation des Routes et Facilitation des Transports, Corridor Ouaga-Lomé ;

-Madame Wendpagnangdé Léonce **KONFE/NONGUEGNAGHMA**, Mle 104 257 K, Administrateur des Services Financiers, 1ère classe, 3ème échelon est nommée Contrôleur interne du projet Renforcement des Infrastructures

Electriques et d'Electrification Rurale ;

-Madame Emilienne **SAWADOGO/SAWADOGO** ; Mle 19 730 R, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 9ème échelon est nommée Contrôleur interne au Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité ;

-Madame Sabine **OUEDRAOGO/YETA**, Mle 15 183 Z, Inspecteur Principal du Trésor, 3ème classe, 5ème échelon est nommée Contrôleur interne à la Maitrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin (MOAD) ;

##### **D. AU TITRE DU MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SECURITE**

- Monsieur Daba **NAON**, Capitaine, est nommé Directeur Général de l'Institut Supérieur d'Etudes, de Protection Civile (ISEPC) ;

##### **E. AU TITRE DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION**

-Monsieur Victorien Aymar **SAWADOGO**, Mle 50 293 F, Conseiller en Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, 1ère classe, 5ème échelon est nommé Coordonnateur du Service d'Information du Gouvernement ;

<p><b>F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE</b></p> <p>- Monsieur Ousmane V. <b>SIGUE</b>, Mle 91 265 B, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 4ème échelon est nommé Directeur de l'Administration et des Finances du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) ;</p> <p>- Monsieur Haladoyi <b>KINI</b>, Mle 51 159 Z, Administrateur des Services Financiers, 1ère classe, 1er échelon est nommé Directeur de l'Administration et des Finances du Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) ;</p>	<p>Promotion de l'Emploi (FAPE).</p> <p>Renouvellement de mandats</p> <p><b>Membres représentant l'Etat :</b>  <b>Au titre du Ministère de la jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi :</b></p> <p>Monsieur Aboubacar <b>IDANI</b>, Mle 18 051 B, Administrateur des Services Financiers.</p> <p><b>Au titre du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat :</b></p>	<p>Nomination de nouveaux membres</p> <p><b>Membres représentant l'Etat :</b></p> <p><b>Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances :</b></p> <p>Monsieur Seydou <b>BARRO</b>, Mle 43 129 A, Inspecteur du Trésor.</p> <p><b>Au titre du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement :</b></p> <p>Monsieur Dié Laurent Saturnin <b>MILLOGO</b>, Mle 118 986 Y, Conseiller en Gestion des Ressources Humaines.</p>
<p><b>G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE</b></p> <p>-Monsieur Ousmane Dieudonné <b>BANDRE</b>, Mle 00 136, Contrôleur des Services Postaux, 2ème classe, 12ème échelon est nommé Directeur des Marchés Publics.</p>	<p>Monsieur Hamado <b>MIWENDE</b>, Mle 111 318 G, Conseiller des Affaires Economiques.</p> <p><b>Au titre du Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique :</b></p> <p>Monsieur Sibiri <b>PARKOUDA</b>, Mle 16 991 W, Ingénieur d'Elevage.</p>	<p><b>Membre représentant le personnel du FAPE :</b></p> <p>Monsieur Souleymane <b>SAWADOGO</b>, Mle 172096020034 S, Agent de Bureau.</p>
<p><b>III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION</b></p> <p><b>A. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI</b></p> <p>Le conseil a adopté <b>deux (02) décrets:</b></p> <p>Le <b>premier décret</b> renouvelle les mandats des membres et nomme de nouveaux membres au Conseil de Gestion du Fonds d'Appui à la</p>	<p><b>Au titre du Ministère des Ressources Animales :</b></p> <p>Madame Laetitia Aïssata <b>FORO/DARGA</b>, Mle 26 909 S, Ingénieur d'Élevage.</p> <p><b>Membre représentant le secrétariat permanent des engagements nationaux :</b></p> <p>Monsieur Dieudonné <b>ZAIDA</b>, Mle 25 114 G, Attaché des Affaires Economiques.</p>	<p>Le second décret nomme Monsieur Seydou <b>BARRO</b>, Mle 43 129 A, Inspecteur du Trésor Président du Conseil de Gestion dudit Conseil d'Administration.</p> <p><b>Le ministre de la Communication</b>  <b>Porte-parole du gouvernement</b></p> <p><b>Alain Edouard TRAORE</b>  <i>Officier de l'Ordre National</i></p>